Contacts CSA – Pôle Opinion-Corporate :
Jérôme SAINTE-MARIE – Co-directeur du Pôle / jerome.sainte-marie@csa.eu / 01 44 94 59 10 - 11
Claire PIAU – Directrice d'études / claire.piau@csa.eu / 01 44 94 59 08
Nicolas FERT– Chargé d'études sénior / nicolas.fert@csa.eu / 01 44 94 59 62

Les Français, l'héritage et l'assistance financière

CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

Sondage de l'Institut CSA

Présentation des résultats – Septembre 2012

Sommaire

1 Fiche technique du sondage p 03

2 Les principaux enseignements p 04

3 Les résultats p 06

Fiche technique du sondage

- **Sondage exclusif CSA / Conseil supérieur du notariat réalisé en ligne du 18 au 20 septembre 2012.**

- **Echantillon national représentatif de 1011 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge et profession du chef de ménage) après stratification par région et taille d'agglomération.**

Les principaux enseignements

Les principaux enseignements (1/2)

Une majorité de Français se disent préoccupés par la succession, qui doit encore être selon eux prioritairement dirigée vers les enfants. La famille reste quant à elle le premier référent en cas de besoin de soutien financier tandis que les meilleures solutions perçues pour protéger son conjoint en cas de décès ou pour assurer ses vieux jours varient fortement au sein de la population.

La succession, un enjeu important pour les Français

La question de la succession est aujourd'hui une préoccupation pour une majorité de Français : 58% d'entre eux affirment ainsi « se préoccuper de ce qu'ils vont transmettre en héritage à leurs enfants ou famille » tandis qu'un tiers des Français (33%) disent eux à l'inverse « ne pas se préoccuper de leur succession, vivre au jour le jour ». Outre le fait que les ouvriers, catégorie sociale la plus défavorisée, soient les plus soucieux de leur succession (64% au lieu de 58% en moyenne), on constate également un effet intéressant de l'âge parmi les plus jeunes : alors que les 18-24 ans répondent plus fréquemment vivre au jour le jour (41% au lieu de 33% en moyenne), les 25-34 ans se soucient eux plus fréquemment de leur succession (62% au lieu de 58% en moyenne), l'entrée dans la vie active semblant donc avoir un impact immédiat sur cette perception.

Sur les modalités de cette succession, une large majorité de Français semble encore attachés à la priorité à donner aux enfants : 70% déclarent en effet qu'ils préfèrent que « les enfants soient les héritiers prioritaires de leurs parents » tandis que seuls 24% des Français estiment que « les héritiers peuvent être choisis librement par le disparu » (24%). Les plus jeunes (18-24 ans) et les cadres sont les plus nombreux à partager cette opinion minoritaire (respectivement 31% et 30% au lieu de 24% en moyenne) tandis que les ouvriers et les personnes âgées de plus de 65 ans expriment le plus fréquemment leur préférence pour la priorité aux enfants (respectivement 76% et 75% au lieu de 70% en moyenne).

La famille, premier soutien en cas de difficultés financières

Cette volonté de maintenir la famille comme élément-clé du processus de succession trouve aussi écho dans le rôle joué par celle-ci comme soutien financier au cours de la vie. 56% des Français déclarent ainsi compter avant tout sur elle en cas de difficultés financières, particulièrement les plus jeunes générations : 88% des 18-24 ans et 78% des 25-34 ans. 19% des personnes citent quant à elles « les établissements financiers (banques et organismes de crédit) », cette proportion s'élevant à 31% chez les personnes âgées de plus de 65 ans, étant logiquement plus souvent en mesure de soutenir leur famille que le contraire. Seuls 6% des Français citent eux « l'Etat et les collectivités locales » tandis que 3% citent « vos amis ».

Les principaux enseignements (2/2)

Les Français divisés sur le meilleur moyen d'assurer leurs vieux jours ou de protéger leur conjoint en cas de décès

S'ils s'accordent en majorité sur le rôle de la famille dans la succession ou dans le soutien au cours de la vie, les Français semblent en revanche plus partagés sur les précautions à prendre pour assurer leurs vieux jours ou protéger leur conjoint en cas de décès.

La mariage est en effet le premier moyen cité dans ce dernier cas (33% - 39% chez les cadres et 38% chez les 65 ans et plus) mais il devance de peu l'assurance-vie, citée par 30% des Français et particulièrement par les plus jeunes (42% des 18-24 ans), et le testament (27% de citations, 32% chez les CSP-). 1% de Français citent eux le PACS tandis que 9% ne donnent leur opinion sur la question.

Quant à la meilleure solution perçue pour financer leurs vieux jours, 45% des Français citent « l'épargne » et 41% « leur retraite » mais ces réponses varient en réalité beaucoup selon l'âge des répondants. L'épargne est ainsi assez largement citée comme la meilleure solution chez les Français de moins de 50 ans (66% chez les 18-24 ans notamment) tandis que ce rapport s'inverse chez les personnes plus âgées, citant très majoritairement « leur retraite » (56% des 50-64 ans et 69% des 65 ans et plus). Il semble donc que les jeunes générations croient de moins en moins à la seule solution de la retraite pour assurer leurs vieux jours. , ce qui constitue un tournant majeur dans l'idée que se font les Français de leur sécurité matérielle à long-terme.

Les résultats

58% des Français se préoccupent de leur succession

QUESTION – **Quel comportement se rapproche le plus du vôtre ?**

Si la préoccupation pour sa succession est majoritaire chez les Français, on observe une disparité intéressante entre les 18-24 ans et les 25-34 ans, les premiers se déclarant plus insouciants que les seconds, tandis que les ouvriers sont la catégorie sociale la plus inquiète pour sa succession.

18-24 ans : **41%**

Je ne me préoccupe pas vraiment de ma succession, je vis au jour le jour 33%

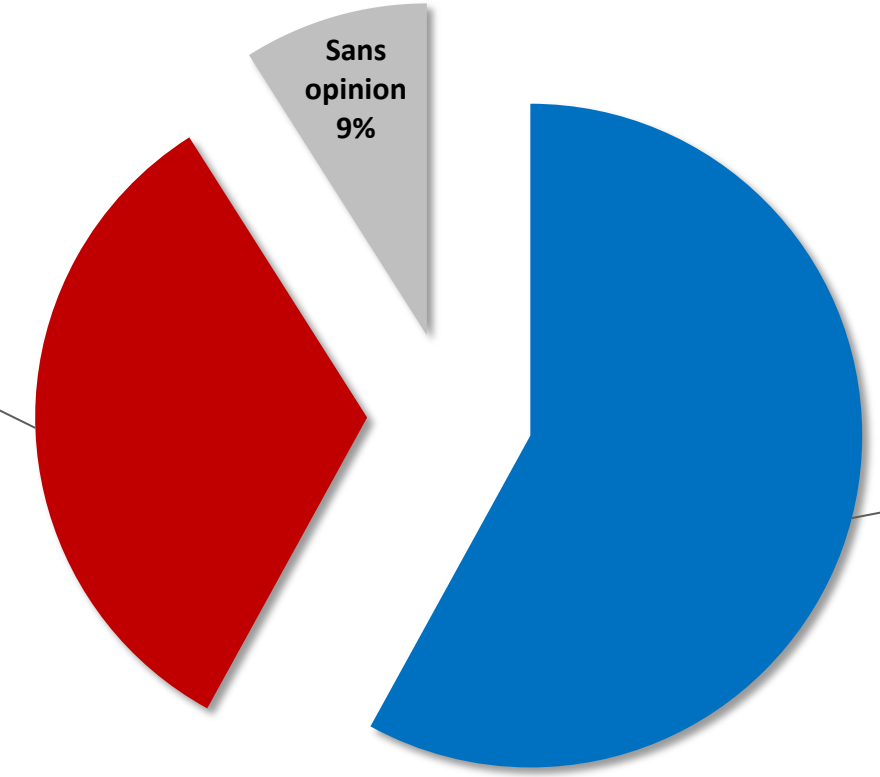

Ouvriers : **64%**
25-34 ans : **62%**

Je me préoccupe de ce que je vais transmettre en héritage à mes enfants ou à ma famille 58%

Plus de deux Français sur trois estiment que les enfants doivent être les héritiers prioritaires des parents

QUESTION – **En matière d'héritage, parmi ces deux systèmes quel est celui qui aurait votre préférence ?**

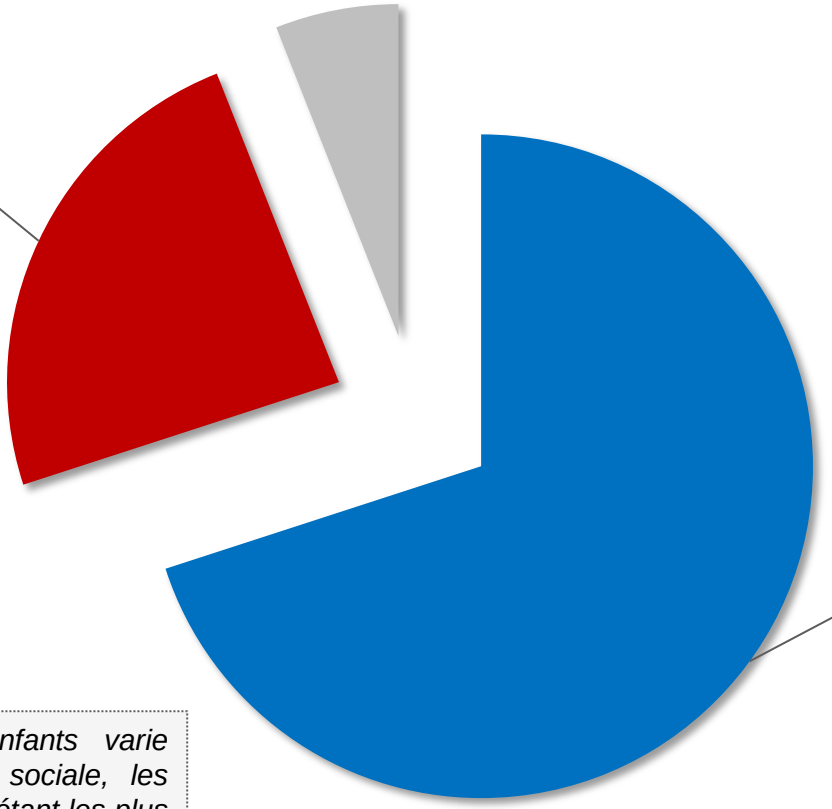

18-24 ans : **31%**
Cadres: **30%**

Ouvriers : **76%**
65 ans et plus : **75%**

La priorité perçue à accorder aux enfants varie légèrement selon l'âge et la catégorie sociale, les ouvriers et les personnes les plus âgées y étant les plus attachées alors que les plus jeunes et les cadres le sont un peu moins, mais tout de même majoritairement

La famille premier soutien en cas de difficultés financières

QUESTION – **Sur qui comptez-vous le plus pour vous aider en cas de difficultés financières ?**

Une seule réponse possible

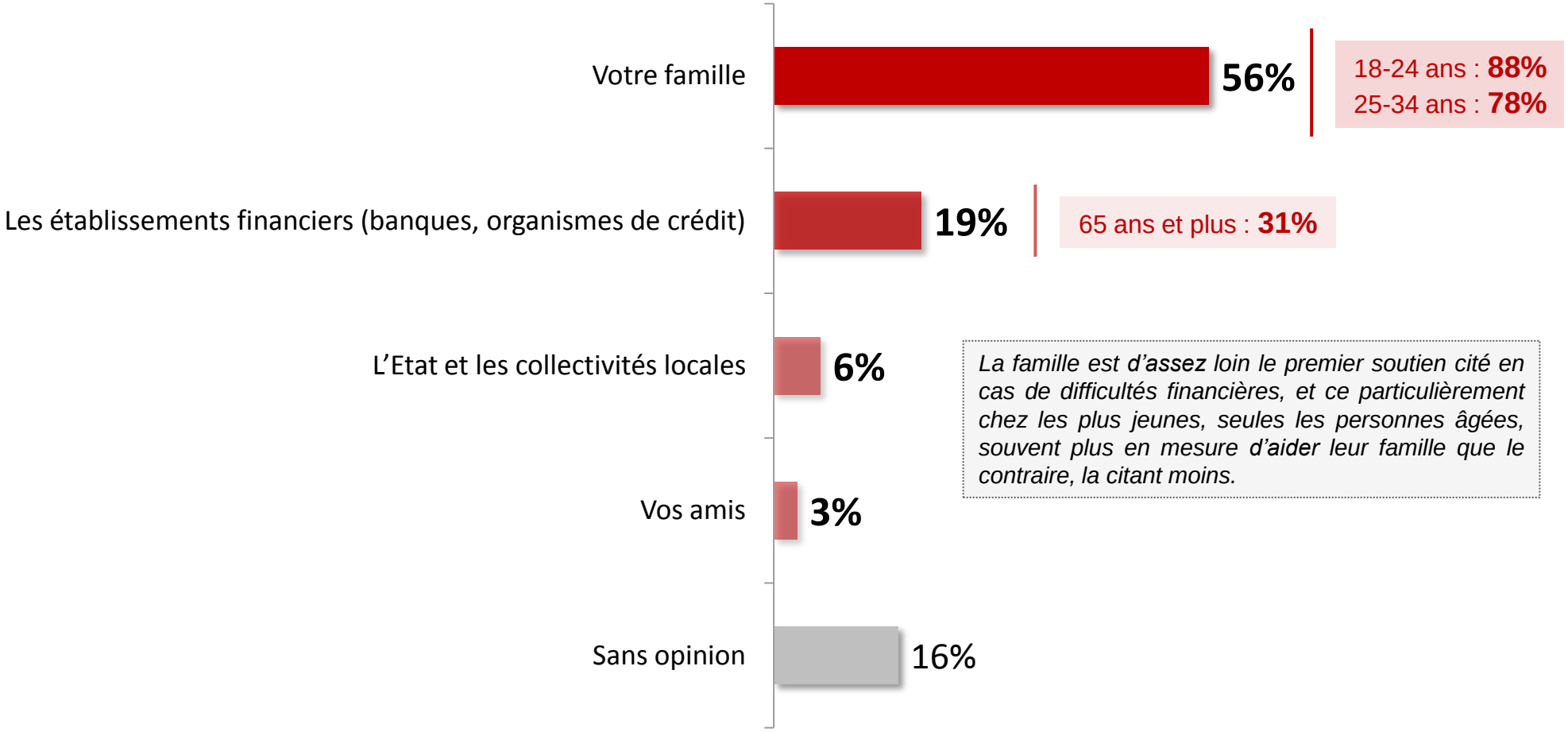

La famille est d'assez loin le premier soutien cité en cas de difficultés financières, et ce particulièrement chez les plus jeunes, seules les personnes âgées, souvent plus en mesure d'aider leur famille que le contraire, la citant moins.

Les Français sont partagés sur le contrat protégeant le mieux en cas de décès du conjoint, le mariage devançant de peu l'assurance-vie et le testament

QUESTION – **Selon vous, lequel de ces contrats protège le mieux une personne en cas de décès de son conjoint ?**

Une seule réponse possible

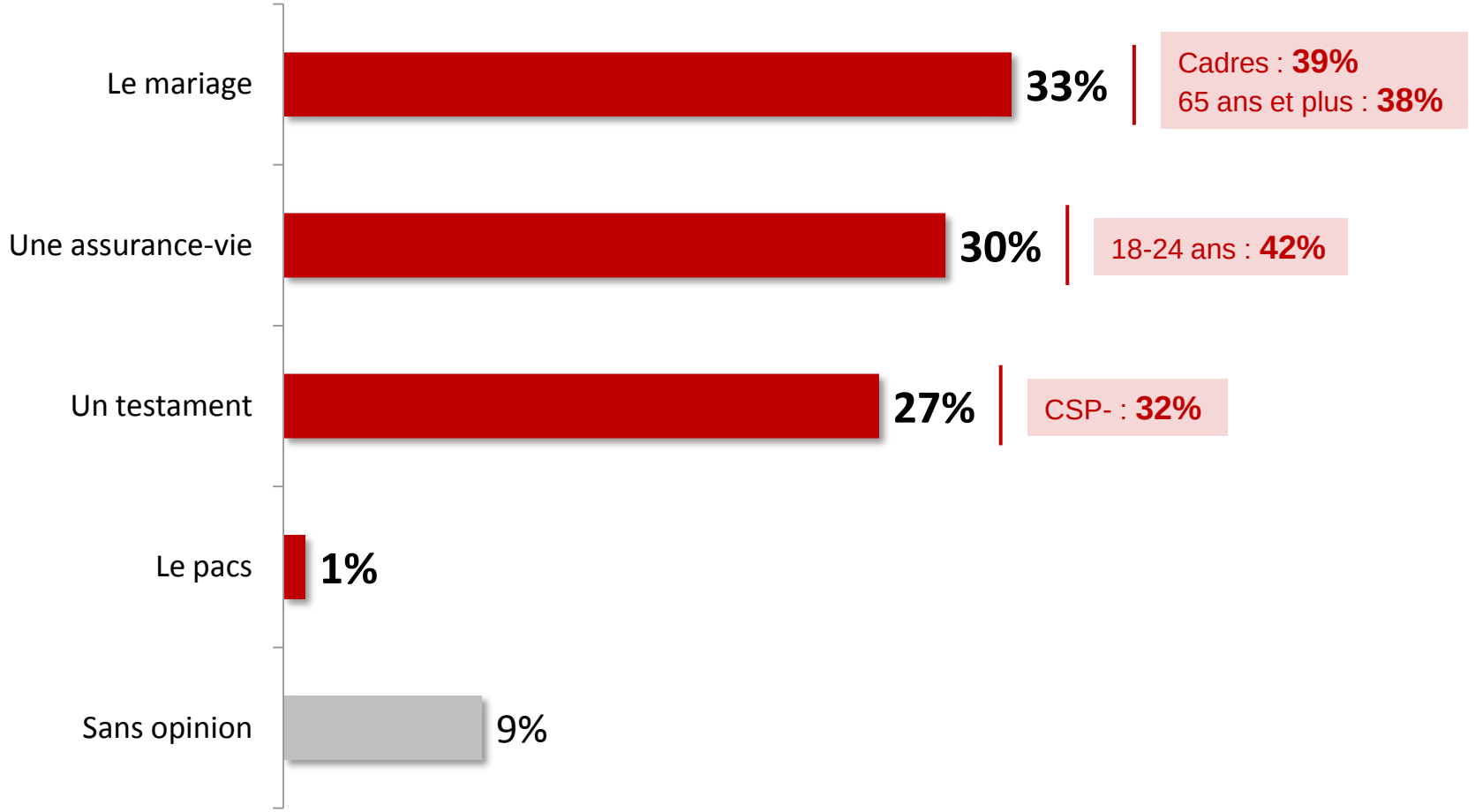

L'épargne première solution pour financer ses vieux jours , juste devant la retraite …

QUESTION – **Sur laquelle de ces solutions comptez-vous le plus pour financer vos vieux jours?**

Une seule réponse possible

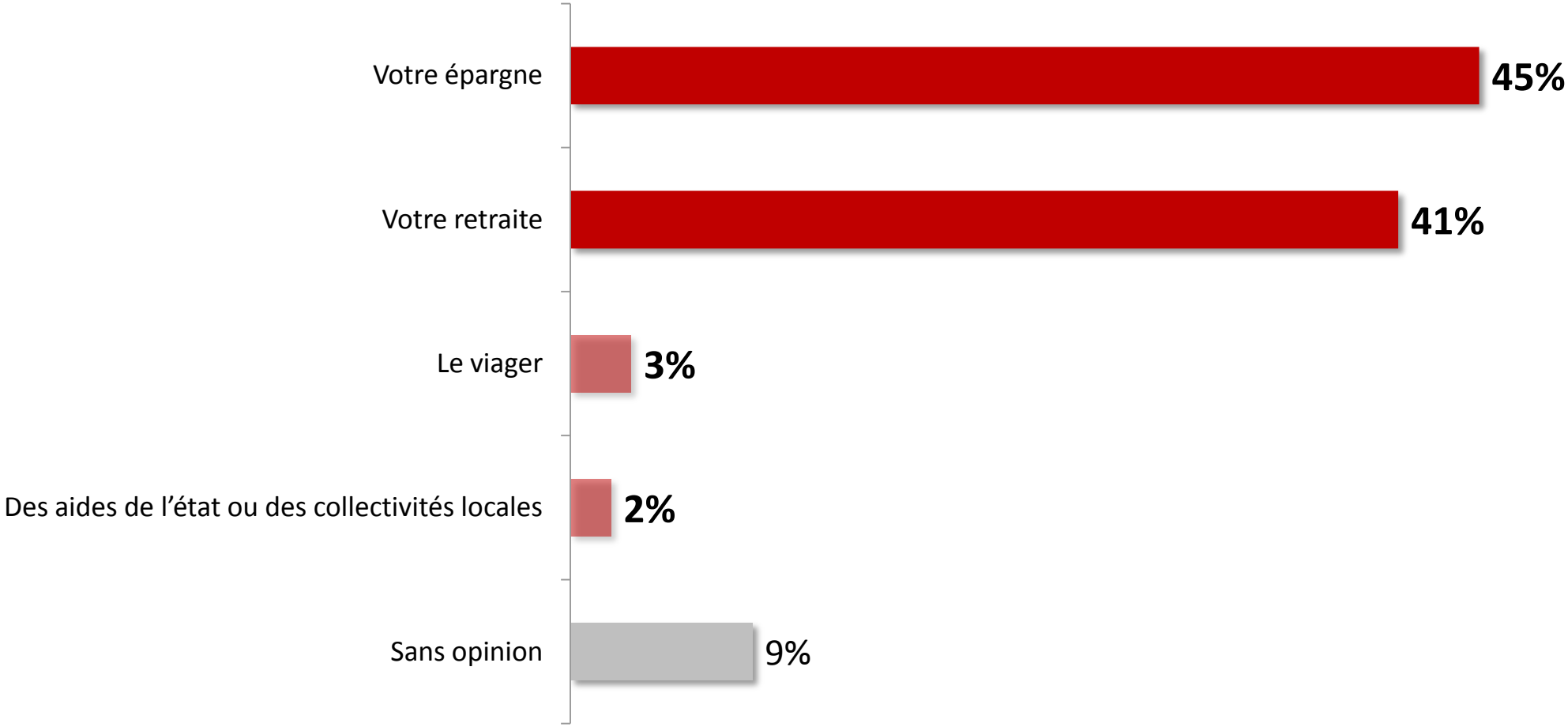

… cette perception étant étroitement liée à l'âge des répondants
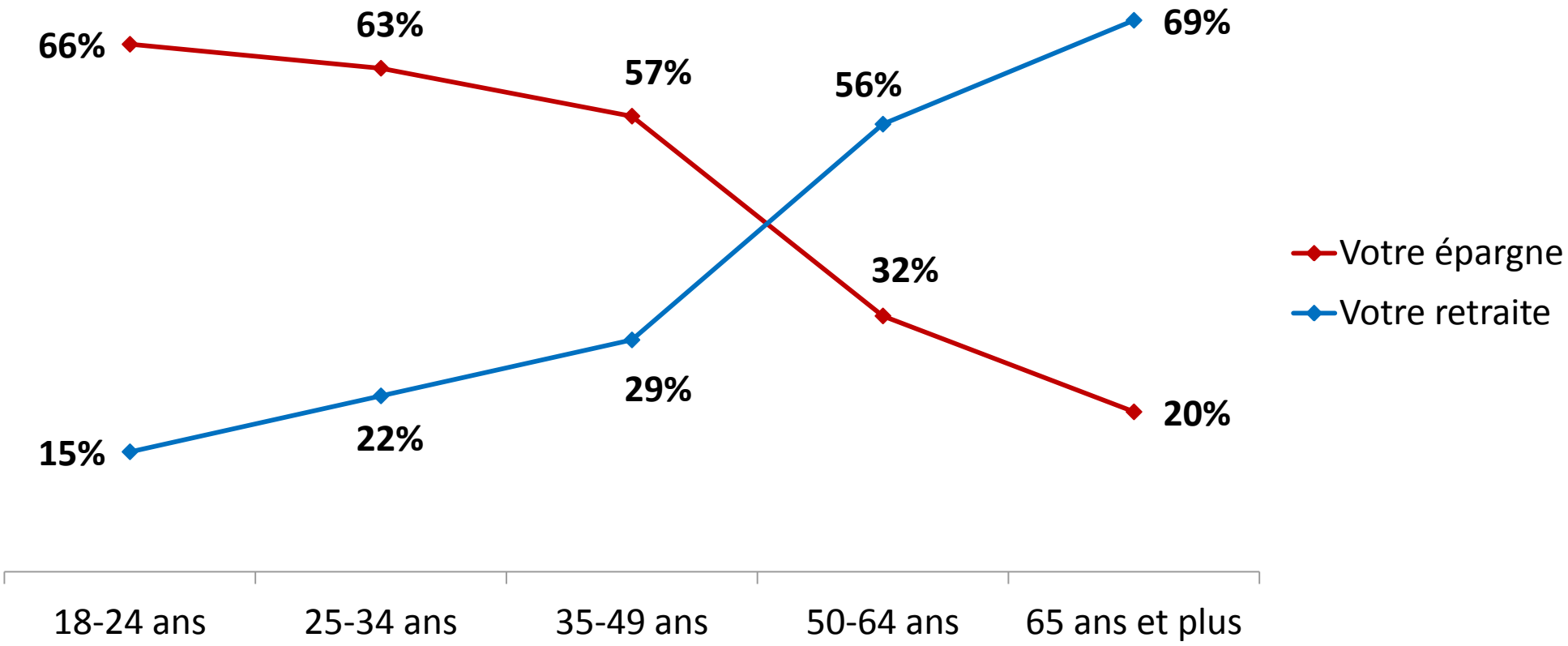
Les solutions perçues pour financier ses vieux jours différent fortement selon les générations : alors que l'épargne est considérée comme la solution la plus viable par les moins de 50 ans, c'est la retraite qui est perçue plus viable chez les personnes de 50 ans et plus.